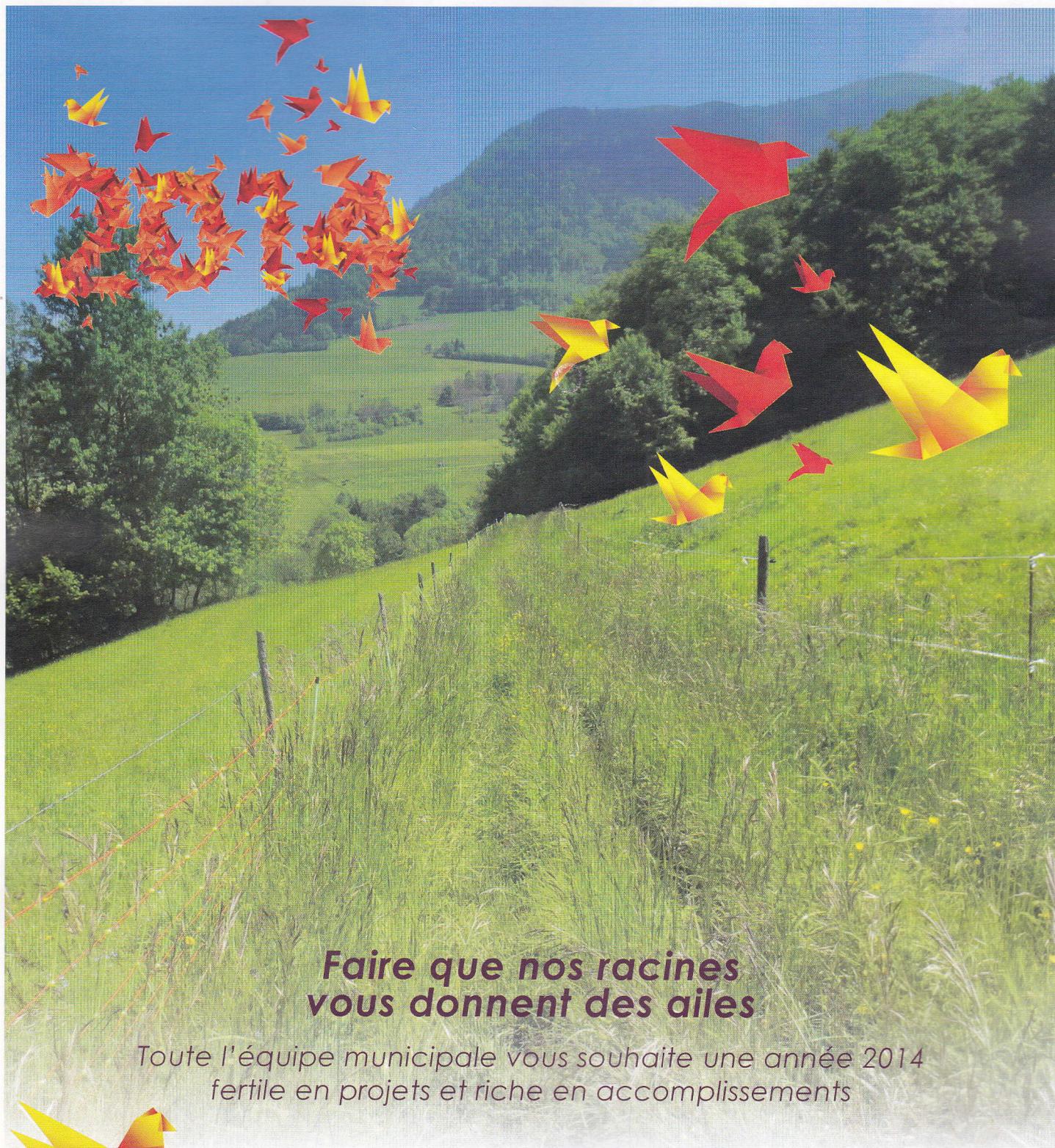




# SAINT JEAN DE THOLOME



BULLETIN  
MUNICIPAL  
HIVER  
2013/2014



**Faire que nos racines  
vous donnent des ailes**

*Toute l'équipe municipale vous souhaite une année 2014  
fertile en projets et riche en accomplissements*



**Cérémonie des vœux**

**Salle de Motricité de l'école • Samedi 11 janvier 2014 à 18h30**





## BON REPOS LE MARCHÉ DU TERROIR

Merci Mesdames et Messieurs les clients fidèles, tous sympathiques au gré de chaque stand visité.

Merci Mesdames et Messieurs les producteurs qui nous ont régales depuis 9 mois, variant les saveurs du fromage ou yaourts, aux couleurs florales, au craquement du pain sans oublier le bio de nos terres, le butin de nos abeilles.

Merci aux associations qui proposent du chaud, du froid pour la convivialité de la buvette sans oublier la solidarité du Téléthon 2013 (150 € versés ce 7 décembre).

Merci au personnel technique et aux bénévoles qui montent banderoles, chapiteau chaque mois.

Merci à tous. Bon hiver.

A bientôt.

## LA JEUNESSE À L'HONNEUR LE 11 ET LE 23 NOVEMBRE



Deux dates qui ont permis de mettre à l'honneur les jeunes générations qui s'investissent que ce soit les jeunes sapeurs pompiers présents depuis 2 ans à toutes les cérémonies commémoratives du canton de Saint-Jeoire. L'occasion de leur rappeler « le jeune âge des combattants de la Grande Guerre ; que derrière nous, ce sont 50 noms gravés dans le marbre, 50 tholoméens morts pour la France Patrie. Certains n'avaient que quelques années de plus que vous, la jeune génération présente. C'est pour **eux**, c'est pour leur jeune âge que nous ne devons pas oublier. C'est pour **vous**, les jeunes générations que nous devons transmettre. »

Mêmes félicitations aux membres du Conseil Municipal des Jeunes qui ont souhaité que les élus réalisent un fronton de sport, réalisation pérenne après des sorties cinéma, laser game, foot organisées au profit de leur génération. En présence de Monsieur le Sous-Préfet, Monsieur le Conseiller Général, ce fut l'occasion de leur remettre la médaille de la commune.



## UNE NOUVELLE RECRUE

Mademoiselle Gaëlle Saillet a été recrutée par la Commission Enfance. Elle a intégré les effectifs le 1<sup>er</sup> juillet 2013.

**Sa fonction principale :** agent d'entretien des bâtiments scolaires et administratifs en remplacement de Mme Marchaudon, partie à la retraite.

Bienvenue dans l'équipe du personnel territorial.



## ABRI-BUS DU CHEF-LIEU

Quelques m<sup>2</sup> coincés entre un bassin et un poids public, l'existant ne correspondait plus du tout à la demande actuelle à savoir :

- Une vingtaine de collégiens qui attendent dès 7h50 du matin
- Idem pour une dizaine de lycéens en direction de Bonneville

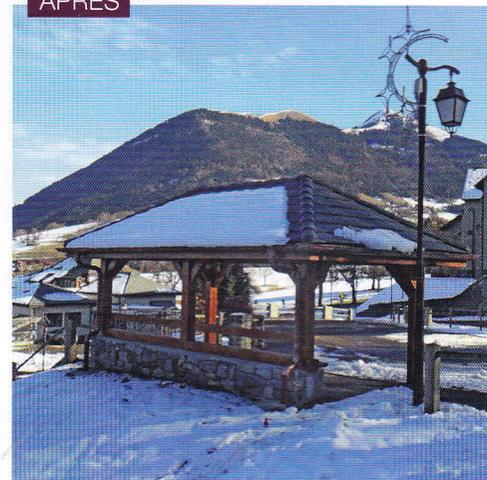
- Une installation qui doit répondre aux normes PMR (Personne à Mobilité Réduite) et à la pose et dépose des adolescents en toute sécurité.

D'où l'intégration d'un nouvel abri-bus dans le marché de l'aménagement du bourg et le choix des élus de le faire dès cette année.

AVANT



APRÈS



## FISCALITÉ : RÉTABLIR LA VÉRITÉ

Le 17 octobre 2013, le Messenger faisait un gros titre en 1<sup>ère</sup> page « Taxe foncière : les bons et les mauvais élèves ». Page 4, un tableau citait les 20 communes qui ont augmenté leur imposition foncière entre 12.47 % et 35.22 %, dont Saint-Jean de Tholome de 31.84 %. Leur source : l'Union Nationale de la Propriété Immobilière.

Agacés par ce classement, sans comprendre leur mode de calcul, nous confirmons par

mail notre souhait d'un droit de réponse. Droit refusé au prétexte qu'il faut le faire en RAR et dans un délai maximum d'un mois !!!

Situation regrettable car en prenant la même période que l'Union Nationale de la Propriété Immobilière, voici les chiffres (voir ci-dessous).

**Notre source :** les délibérations de chaque année et le travail du service administratif.



### Récapitulatif des taux de la taxe foncière

Années	Commune						Intercommunalité	
	Taux voté	Variation en %	Base locative	Variation en %	Somme perçue	Variation en %	Taux voté	Variation en %
2007	9,22 %		667 844		61 575			
2008	9,22 %	0,00 %	690 809	3,44 %	63 693	3,44 %		
2009	9,68 %	4,99 %	728 716	5,49 %	70 540	10,75 %		
2010	9,68 %	0,00 %	766 678	5,21 %	74 214	5,21 %	1,79 %	
2011	9,24 %	-4,55 %	792 176	3,33 %	73 197	-1,37 %	2,69 %	50,28 %
2012	9,24 %	0,00 %	833 990	5,28 %	77 061	5,28 %	2,69 %	0,00 %
<b>Moyenne</b>		<b>0,07 %</b>	<b>746702,17</b>	<b>3,79 %</b>	<b>70046,67</b>	<b>3,88 %</b>		<b>16,76 %</b>

## MUR DU CIMETIÈRE



Malheureusement, la façade principale du cimetière ne résiste pas aux assauts du temps et des intempéries.

Après une reprise des travaux courant 2011 par la société d'assurance de l'entreprise adjudicataire du marché, ce printemps les premiers décolllements de crépi réapparaissent.

Grâce à notre assurance, au titre de notre protection juridique, une nouvelle réunion d'experts a eu lieu. L'entreprise s'est engagée à reprendre les travaux à ses frais dès que le temps le permettra pour, nous l'espérons, une dernière fois.

## PROJET D'UN WC PUBLIC

Dans le même esprit architectural que l'abri-bus, en toiture 4 pans, nous avons déposé le 22 novembre une demande de permis de construire pour un wc public en prolongement du poids public actuel. Cet ensemble collé à l'accès PMR (Personne à Mobilité Réduite) répondra à la fois à la sauvegarde de notre patrimoine rural et à la demande récurrente de promeneurs, commerciaux, facteurs... Le poids public continuera à associer le pesage, principalement du foin, et nous mettrons en valeur le mécanisme. Le wc public sera aux normes handicapées et prévoit une fermeture automatisée des portes le soir.





## LE FUTUR COMMERCE

Alors que certaines collectivités possèdent, par vocation touristique, des gîtes ruraux, des auberges alors que d'autres collectivités achètent les derniers commerces à la vente dans leur centre village, la commune de Saint-Jean de Tholome a décidé de faire construire une surface de 165 m<sup>2</sup> modulable en 2 pas de

porte en façade du nouvel immeuble en cours de construction.

La livraison de la résidence étant prévue à la fin du 3<sup>ème</sup> trimestre 2014 (délai non contractuel à ce jour, l'immeuble n'étant pas hors d'eau, hors d'air), ce temps sera bénéfique pour :

- Tout de suite réaliser une étude de marché pour l'implantation d'un point de vente collectif de produits du terroir en lien avec le marché actuel du terroir tout en restant dans l'esprit du « multiservice ». Cette étude doit permettre d'évaluer l'intérêt des producteurs locaux, de définir l'investissement et évaluer les revenus potentiels. La Chambre d'Agriculture et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat sont sollicitées. Cette étude sera une aide à la décision pour la collectivité.
  - Terminer les travaux intérieurs des surfaces ; la livraison par SEMCODA s'entend brut de décoffrage.
  - Bien entendu, reprendre les travaux de voirie inhérents au projet dans son ensemble, « une placette » donnant accès au futur commerce.
- Il est certain que l'ensemble des efforts de la collectivité ne fonctionnera que si les tholoméens s'approprient le lieu soit par conviction, soit par besoin, appréciant proximité et convivialité des lieux.



## ACHAT D'UN HANGAR

- 500 m<sup>2</sup> bâti sur 2 niveaux
- 2044 m<sup>2</sup> de terrain, le tout en bord de voie communale au centre du village représentent un intérêt certain pour la collectivité qui possède aujourd'hui un espace de travail insuffisant malgré la compréhension de l'entreprise Gros voisine. Il faut aussi signaler que le hangar de Bovère est un lieu de stockage et de transit entre les 2 saisons.

La SAFER, en lien avec le vendeur, nous a fait profiter du droit de substitution au prix de 185 000 € sur les fonds propres de la commune.

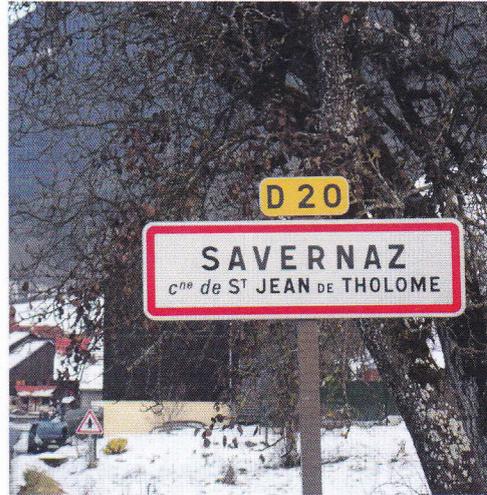
### Travaux à réaliser :

- Branchement du bâtiment à l'assainissement.
- Aménagement extérieur entre autres, aire de lavage des engins.
- Mise hors d'air du bâtiment pour stockage pièces d'eau, voirie et engins.
- Aménagement intérieur pour wc pour répondre aux normes d'hygiène, de sécurité et prévention du centre de gestion, organisme qui gère le personnel communal.



## SAVERNANZ, UN HAMEAU DEVENU AGGLOMÉRATION

Comment cela se concrétise : par des panneaux d'entrée et de sortie du hameau nommé sur un panneau réglementé. Ces panneaux déterminent le périmètre d'une continuité urbaine, dense et sans discontinuité. 2<sup>ème</sup> agglomération après le chef-lieu, Savernanz compte 60 maisons et répond, à ce titre, tout à fait à la demande de certains de ses résidents d'autant que ce hameau est contigu à celui de La Tour d'en Haut déclaré agglomération. Non pas en mal de reconnaissance mais en lien avec le code de la route à savoir la limitation de la vitesse c'est-à-dire à 50 km/h. Espérons que ces nouveaux panneaux mais plus encore que le civisme de tous feront baisser cette vitesse qui rend dangereux les sorties des cours ou accès transversaux.



## ALVÉOLE : ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

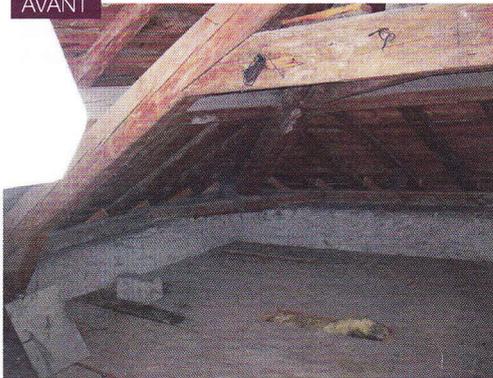
Sous l'encadrement de Monsieur Freulet Sylvain, l'équipe de 6 personnes est venue 17.5 journées sur la commune de Saint-Jean de Tholome pour un coût de 8 067.50 €.

Elle a régulièrement procédé à la tonte autour des écoles, mairie, église, tonte mécanisée ou à la débroussaillage dans des talus abrupts.

À notre demande, coordonnée par les services de la CC4R puisque leur intervention est intercommunale, elle est intervenue dans les captages de périmètre des sources, autour des réservoirs d'eau et pour terminer la saison, l'équipe a fleuri les édifices communaux pour la Toussaint.

## LES COMBLES DE L'ÉCOLE : TRAVAUX

AVANT



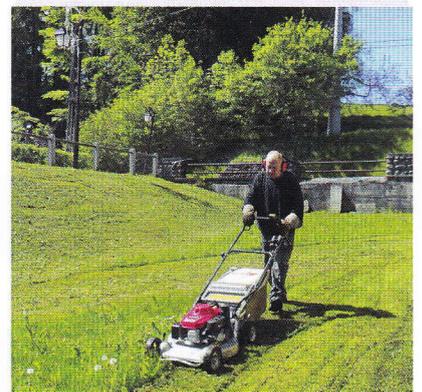
APRÈS



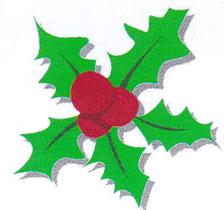
AVANT



APRÈS



Coût : 88 768.17 € HT  
 Subvention du Conseil Général : 48 497 €  
 Soit un coût au m<sup>2</sup> de 309.78 €. Dépense très raisonnable pour les 130 m<sup>2</sup> d'espace au sol qu'il reste à affecter en utilisation.





# ASSAINISSEMENT : LE SYNDICAT DU THY DISSOLU

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014, les missions d'assainissement collectif et non collectif seront organisées et gérées par le Syndicat Intercommunal des Eaux des Rocailles et de Bellecombe, après transfert des compétences des communes de Peillonex, La Tour, Saint-Jean-de-Tholome, Ville-en-Sallaz, Viuz-en-Sallaz et du Syndicat d'assainissement du Thy.

## Comment les services d'assainissement collectif et non collectif sont-ils organisés aujourd'hui ?

Le cadre réglementaire du service public d'assainissement collectif :

Le service public de l'assainissement collectif s'organise autour de deux grandes missions :

- La collecte et le transport : pour la collectivité, il s'agit de construire et d'entretenir les réseaux de collecte et de transport des eaux usées des limites des propriétés privées jusqu'à la station d'épuration
- Le traitement : la collectivité a en charge la construction et l'entretien d'ouvrages d'épuration adaptés aux besoins de traitement des eaux usées et répondant aux normes en vigueur.

En 1973, le Syndicat d'assainissement du Thy a été créé par les communes de Peillonex, La Tour, Saint-Jean-de-Tholome, Ville-en-Sallaz, Viuz-en-Sallaz pour construire et gérer, en commun, les ouvrages nécessaires au transport (les collecteurs) et au traitement des eaux usées, et notamment la station

d'épuration actuelle d'une capacité de 7000 équivalent/habitants, située sur la commune de Peillonex, réalisée en 1980 et agrandie en 1996.

Quant aux réseaux de collecte, chaque commune a souhaité conserver la construction et l'entretien, ainsi que la politique tarifaire et la facturation du service assainissement.

## Le cadre réglementaire du Service Public d'Assainissement Non Collectif, le SPANC :

Les missions de mise en œuvre de contrôles des installations d'assainissement non collectif ont été réaffirmées par la loi sur l'Eau de 2006, qui a confié aux collectivités l'obligation :

- d'assurer le contrôle de l'ensemble des installations d'assainissement non collectif existantes, avant le 31/12/2012, et, par la suite, d'organiser des visites de contrôle périodiques de bon fonctionnement,
- d'assurer le contrôle de la conception réalisation sur les ouvrages neufs ou réhabilités.

Les collectivités ont également la possibilité de mettre en œuvre des services facultatifs, à la demande du propriétaire et à ses frais, tels que :

- l'entretien des installations, les travaux de réalisation et de réhabilitation des installations, le traitement des matières de vidange ;
- les prescriptions techniques pour les études de sols ou le choix de la filière,

À ce jour, chaque commune de Peillonex, La Tour, Saint-Jean-de-Tholome, Ville-en-Sallaz, Viuz-en-Sallaz met en œuvre le Service Public d'Assainissement non Collectif, SPANC, sur

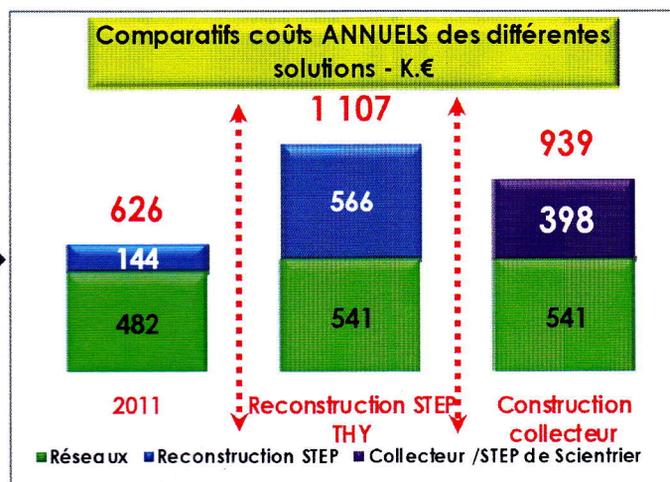
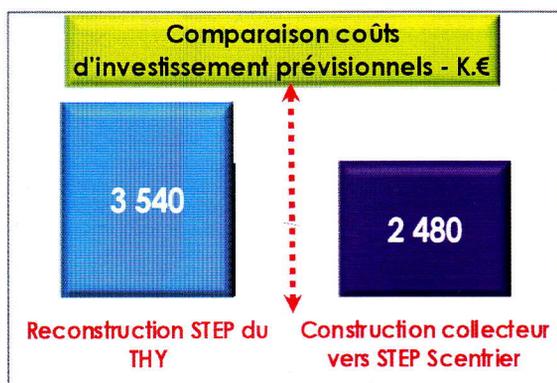
son territoire et selon les modalités fixées par chaque conseil municipal.

## Pourquoi transférer les compétences d'assainissement ?

En 2012, la Direction Départementale des Territoires, la DDT, a émis une déclaration de non-conformité aux obligations de la Directive Européenne ERU (relative aux Eaux Résiduelles Urbaines) du système d'assainissement (station d'épuration) du Syndicat d'assainissement du THY, impliquant la recherche de solutions de mises aux normes. De plus, les objectifs du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale, le SDCI, visant à réduire le nombre de syndicats intercommunaux en les regroupant, a poussé à une réflexion plus large que la seule reconstruction de la station d'épuration actuelle.

Une étude technico-financière a été menée par les cabinets Montmasson et Comète en 2012 et 2013 afin de comparer les différentes solutions techniques envisagées :

- la construction d'une nouvelle station d'épuration en lieu et place de l'existante, pour un montant d'investissement brut estimé à 3 540 000 euros,
- la construction d'un gros collecteur amenant les eaux usées des communes actuellement membres du syndicat d'assainissement du THY à la station d'épuration du Syndicat Intercommunal des Eaux des Rocailles et de Bellecombe à Scientrier, pour un montant brut de 2 480 000 euros.



Les conclusions ont montré que, dans les deux hypothèses de mise aux normes, le coût du service assainissement collectif serait supérieur au coût actuel de la station d'épuration du THY, cette dernière étant déjà financée et quasiment amortie. Toutefois, la solution de raccordement à la station d'épuration de Scientrier serait moins coûteuse que la reconstruction d'une station d'épuration au niveau du syndicat du Thy et amènerait à terme une mutualisation et une meilleure qualité de service.

Afin de limiter la hausse du coût de l'assainissement collectif et de fournir un service de qualité, répondant aux obligations et normes en vigueur, les élus des communes membres du SIA du THY ont proposé au syndicat intercommunal des Eaux des Rocailles et de Bellecombe de lui transférer la compétence assainissement. Cette proposition a été acceptée par les élus du SIERB, avec un transfert effectif au 1<sup>er</sup> janvier 2014.

### Qui est le Syndicat Intercommunal des Eaux des Rocailles et de Bellecombe ?

Le Syndicat Intercommunal d'assainissement de Bellecombe a été créé en 1974 et a fusionné en décembre 2012 avec le Syndicat Intercommunal des Eaux des Rocailles, afin de mutualiser les services techniques, administratifs et les ressources humaines. Il regroupe actuellement 13 communes et bientôt 18, avec l'intégration des communes membres du syndicat du Thy : Arbusigny, Arenthon (chef-lieu et Chevilly), Arthaz-Pont-Notre-Dame, Contamine-sur-Arve, Faucigny, Fillinges, Marcellaz-en-Faucigny, Monnetier-Mornex, La Muraz, Nangy, Pers-Jussy, Reignier-Esery, Scientrier, Peillonnex, Saint-Jean de Tholome, La Tour, Ville-en-Sallaz, Viuz-en-Sallaz.

Sa station d'épuration située à Scientrier a été agrandie en 2009 pour atteindre une capacité de 32 000 équivalent/habitants.

### Ce qui va changer au 1<sup>er</sup> janvier 2014 ?

Au 1<sup>er</sup> janvier 2014, le Syndicat Intercommunal des Eaux des Rocailles et de Bellecombe deviendra compétent pour les services d'assainissement collectif et non collectif :

**Pour toutes les questions liées à l'assainissement, il sera décisionnaire et responsable, en lieu et place des communes, notamment pour :**

#### • Les Investissements et les travaux à venir :

Le Syndicat des Eaux des Rocailles et de Bellecombe sera en charge de l'ensemble

des travaux et investissements à réaliser sur son périmètre, aussi bien les réseaux (création, renouvellement, ...) que les ouvrages de transport et de traitements (création, renouvellement, reconstruction de stations d'épuration et d'ouvrages spécifiques).

En premier lieu, il aura à réaliser les études et la construction du collecteur amenant les eaux usées des communes de Peillonnex, de La Tour, de Saint-Jean de Tholome, de Ville-en-Sallaz, de Viuz-en-Sallaz à la station d'épuration de Scientrier, sur 2014/2015. Concernant les plans d'investissement et de travaux futurs sur les ouvrages et les réseaux, ils seront décidés annuellement par le Conseil Syndical du Syndicat Intercommunal des Eaux des Rocailles et de Bellecombe.

#### • Les services et les contrôles :

Le Syndicat des Eaux des Rocailles et de Bellecombe devra assurer l'ensemble des services liés à l'assainissement collectif et non collectif sur le territoire des communes de Peillonnex, de La Tour, de Saint-Jean de Tholome, de Ville-en-Sallaz, de Viuz-en-Sallaz, dont :

- l'exploitation de la station d'épuration du THY en attendant la création du collecteur, et l'exploitation de la station d'épuration de Scientrier,
- l'entretien des réseaux sur le territoire des communes,
- les contrôles de branchements d'assainissement collectif,
- les contrôles des installations d'assainissement non collectif (neuf et bon fonctionnement),
- de manière facultative et sur demande des usagers : l'entretien, la réhabilitation des installations et la réalisation d'installations neuves
- ...

#### • La tarification et facturation :

Le syndicat des Eaux des Rocailles et de Bellecombe aura l'obligation d'appliquer des tarifs homogènes sur son périmètre, permettant de financer les services d'assainissement aux usagers. Afin de ne pas bouleverser de manière brutale les différentes politiques tarifaires actuelles des communes, une harmonisation des tarifs sur 5 ans a été décidée pour atteindre le tarif cible du Syndicat des Eaux des Rocailles et de Bellecombe en 2019.

*Rappel : l'assiette légale de calcul pour la facture d'assainissement est le nombre de mètres cubes d'Eau Potable consommée, et non le nombre de mètres cubes rejeté.*

Le mode de facturation et sa périodicité feront l'objet de concertation entre le Syndicat des Eaux des Rocailles et de Bellecombe et chaque commune, pour décider d'une facturation

conjointe avec le service de l'Eau Potable qui reste communal ou d'une facturation indépendante pour l'assainissement.

### REPRÉSENTANTS DES COMMUNES

**Pour chaque commune, 2 représentants titulaires et 1 suppléant seront nommés pour représenter les communes au sein du conseil syndical des Eaux des Rocailles et de Bellecombe.**

#### • Les relations avec les usagers

Le Syndicat des Eaux des Rocailles et de Bellecombe sera votre interlocuteur pour les services d'assainissement et gèrera toutes les relations avec les usagers. Vous pourrez le contacter :

**Syndicat des Eaux des Rocailles et de Bellecombe**  
Tél. 04 50 95 71 63

**Maison Cécile Bocquet**  
74930 Reignier-Ésery

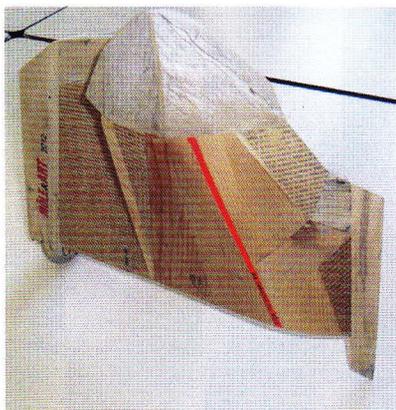
**Dépannages Assainissement**  
06 77 04 19 50



Information rédigée par Comète.



## MÔLE ART



Les samedi 6 et dimanche 7 juillet 2013 s'est tenue à la salle de motricité dans les locaux de l'école publique de St-Jean de Tholome **la seconde édition de l'exposition Môle&Art : Môle&Art 2013**. Cette exposition **d'art conceptuel** est proposée par M. Mihai Spacovschi, habitant de St-Jean de Tholome au hameau des Syords avec le soutien et la participation de la mairie de St-Jean de Tholome.

Il a exposé une sélection de ses œuvres les plus récentes. Cette année, le thème principal des œuvres exposées était la lecture. Pendant l'exposition, les visiteurs ont été accueillis par

l'artiste qui leur a expliqué sa démarche et raconté l'histoire des œuvres exposées. Ils ont pu voir comment des objets du quotidien comme des journaux ou des livres peuvent être reconditionnés sous des formes à la fois poétiques et originales qui intriguent et interpellent.

La démarche artistique de M. Spacovschi s'inscrit complètement dans l'espace dans lequel il vit : St-Jean de Tholome et le Môle. C'est dans cette démarche de proximité qu'il souhaite naturellement partager son art avec les habitants de St-Jean de Tholome.

## MONTÉE DE L'HANDICAP

Cette année encore, sous l'impulsion de Cédric Gentina, conseiller municipal en fauteuil, la commune de St-Jean de Tholome a organisé la 6<sup>ème</sup> montée du Handicap au Môle d'Ayze en joëlettes. Hauts les Coeurs Solhandisep et les Trailers du Môle, ont activement participé à l'organisation et à l'événement.

Cette année, ce sont les Jeunes Sapeurs Pompiers de la caserne Jean Marc Chavanne de Saint-Jeoire qui se sont particulièrement mobilisés pour participer à la montée, qui a été placée sous la promotion de Romain Guérineau, jeune pompier en fauteuil suite à un accident. Une dizaine de personnes en fauteuil, habitants des communes du secteur ou pensionnaires du foyer des Quatre Vents à La Tour, ont ainsi pu profiter de la mobilisation d'une centaine de bénévoles pour une promenade solidaire jusqu'au petit Môle. La montée s'est poursuivie par un casse-croûte convivial tiré du sac.

Nous nous sommes procurés les joëlettes auprès du Club Alpin Français de Cluses, de l'Association des Paralysés de France à Annecy ainsi que celles de l'association Ensemble de Passy qui a participé à la montée avec ses bénévoles et ses adhérents.

Comme chaque année, un moment très symbolique de partage de la montagne, par tous et pour tous...



## LES CONTEURS DU MÔLE



Les Conteurs du Môle ont tenu séance le samedi 14 décembre dans la salle de motricité à Saint-Jean de Tholome. Suivant la tradition et profitant de la période de Noël, petites et grandes oreilles ont pu entendre un répertoire varié servi par une quinzaine de conteurs. Les deux séances ont réuni un public nombreux, conquis par la diversité des récits.

Les projets en cours : participation au festival Burdibulle en juillet, une prestation à la bibliothèque de Juvigny et une séance en projet réservée aux grandes oreilles.

Les Conteurs du Môle remercient leur fidèle public et se réjouissent de les revoir bientôt.

## OXALIS

Africa ! Quand tu nous tiens ! Beaucoup d'activité autour de nos travaux de développement dans des villages du Burkina Faso. Un groupe est parti en novembre 2013 et un autre constitué de 13 jeunes qui part en février 2014 pour poursuivre les travaux à l'école, au village et au dispensaire de Namounou (sud-est du pays). Beaucoup d'engouement pour ces projets et beaucoup d'activités ludiques, festives et sportives pour les financer (voir programme des activités). C'est toujours impressionnant de voir les amis se dévouer dans toutes les soirées que l'on organise, de chanter, de danser, de cuisiner, de ranger... toujours avec le sourire et la satisfaction de participer à de belles choses qui ont vraiment du sens. Alors pour toute cette énergie déployée l'an dernier et toute celle qui sera nécessaire en 2014, un mot suffit ! Merci.

Le programme 2014 des activités de l'association OXALIS

- 11 janvier : Tragédie Musicale du Wild West à Saint Ours (Aix-les-Bains) Indian Flower
- 25 janvier : Concert Hip-Hop Burkinature à Scientrier au profit des projets au Burkina
- 8 au 23 février : Mission Humanitaire au Burkina avec le Team 4 (MFR Bonne)
- 8 mars : Concert OX! & Cie à Plaine Joux au-dessus de Bogève (Haute-Savoie)
- 26 avril : Tragédie Musicale du Wild West à Habère Lullin (Vallée Verte) Indian Flower
- 15 juin : OXBall, tournoi de tennis ballon à Viuz-en-Sallaz pendant le Mondial au Brésil.
- 5 au 13 Juillet : Camp enfant 7/11 ans en Lozère (Rando-âne et stage de voile - Naussac)



Une équipe de jeunes de Saint Jean s'est rendu en mission au Burkina pour soutenir une communauté scolaire et villageoise du sud est du pays. Travail au dispensaire, réparation du toit de l'école, forage à l'école... Une équipe motivée et efficace ! Erika et Yannick Araf, Marion et Gilles Desbarres, Cyril et Elisa Bérard, Fanny Gindre, Dianaëlle Dupont, Mélanie Gallerne, Sergio Tencik, Thomas Cléménçon, Artur Gex.

- 19 au 30 juillet (date à confirmer) : Camp Ados en Corse (Rando Montagne et Mer)
- 4 octobre : La Môle - Grimpée pédestre chronométrée du Môle

**Toute l'année 2014** : Spectacles et concerts avec la Compagnie OX! & Cie (Indian Flower, Quiet !)

Mise en place de projets d'aide et de soutien aux communautés scolaires et villageoises du Burkina Faso (Cuiseurs solaires, ateliers, fournitures scolaires, soutien au dispensaire, jardins pédagogiques, participations diverses...)

### Projet Automne :

- "Y'a 1 Hic !" Album musical pour enfant - L'Histoire des Tawak - Quiet !
- Livres pour enfants (S'il Brille).

### Projet en cours :

- enregistrement des DVD des spectacles musicaux « Indian Flower » et « Little Frog ».
- Présentation de Terre Rouge : Un album d'OX! « Africain »
- Mise en Place d'un grand Projet : réflexion sur la création d'un orphelinat !



## Camp Ados 14/18 ans en Corse

Ambiance mer et montagne assurée ! Une randonnée en montagne en montant par la somptueuse vallée du Tavignano, 3 jours sur le plateau d'Alzo et retour par la Restonica. Un parcours extraordinaire dans les reliefs magnifiques de la Corse pour rejoindre en train le bord de mer (vers Île Rousse). Voyage en avion, en train et... à pied ! Places très limitées. Inscription dès janvier (600 € - 15 places)

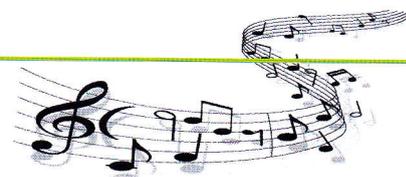
## Camp Enfants 7/11 ans en Lozère

Les plus petits ont encore un programme alléchant cet été. Un séjour en Lozère au pied du lac de Naussac (Langogne) où nous camperons à l'école de voile pour un stage de voile de 3 jours. Puis, nous partirons en randonnée avec un âne autour du lac dans un décor extraordinaire. 24 places (500 €). Voyage en minibus depuis la Haute-Savoie.

## OXBall 2014

Le 15 juin, pendant le Mondial de foot ! C'est le tournoi de tennis ballon qui a lieu tous les 2 ans. Il se déroulera cette année mi-juin sur le stade enherbé de La Tour. Venez nombreux défier les lois du jonglage et de l'adresse avec un ballon. Les bénéficiaires du tournoi permettent de financer l'achat de ballon "grip" super résistant pour des écoles et des clubs sportifs du Burkina Faso. Par équipe de 2 sur un petit terrain équipé d'un filet... Très ludique !!!





## LES TROUBADOURS

Cher(e)s ami(e)s de la musique,

La fréquentation reste équivalente, voire augmente dans certaines disciplines pour le plus grand plaisir de tous malgré le fait que nous vivions de plus en plus dans l'ère du tout numérique. Cependant la pratique d'un instrument de musique trouvera toujours sa place dans nos vies!

En effet en partenariat avec la MJCI de Viuz-en-Sallaz le son du djembé résonne chaque jeudi au cœur du village de 17h à 22h. La salle de motricité mise à disposition par la commune accueille différents groupes d'élèves : de l'éveil au djembé débutant, en passant par les adolescents qui pratiquent avec assiduité et convivialité les percussions africaines suivies de la danse africaine à partir de 20h30 sous la houlette de Ben Bah.



De même que pour les cours de piano ou de guitare, l'apprentissage, la rigueur et le travail dans la bonne humeur permettent aux élèves d'accroître leur plaisir de jouer.

Pour rappel les cours de piano dispensés par Sandrine Pertin suscitent toujours autant l'enthousiasme des élèves (mercredi soir et samedi), quant aux cours de Kresho Senjaric, que ce soit en guitare classique, électrique ou basse ont toujours autant de succès (lundi soir à partir de 16h45).

Nous remercions les professeurs pour la passion et la patience avec lesquelles ils partagent leur savoir, les élèves pour leur assiduité et le talent dont ils font preuve, l'équipe municipale pour son soutien dans nos projets ainsi que les partenaires qui contribuent de près ou de loin à la vie de notre association.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année ainsi qu'une très bonne et heureuse année 2014, que celle-ci puisse vous apporter tout ce que vous souhaitez.

*Les Troubadours*

**Si vous désirez nous contacter :**  
**Isabelle Ruin** Tél. 06 30 00 43 32  
**Didier Juillard** Tél. 06 21 20 34 34  
[les-troubadours-sjt@live.fr](mailto:les-troubadours-sjt@live.fr)



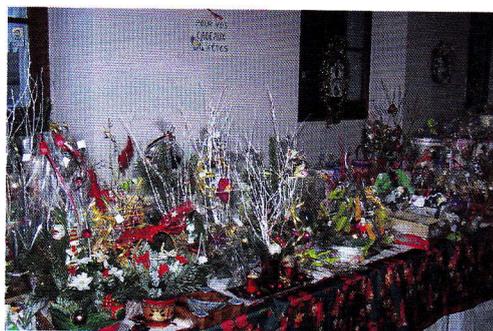
## COLIS DE NOËL

Depuis déjà 5 ans, la distribution des colis de Noël aux aînés du village, aux résidents des EHPAD, aux tholoméens hospitalisés fait partie des nombreuses actions sociales du CCAS.

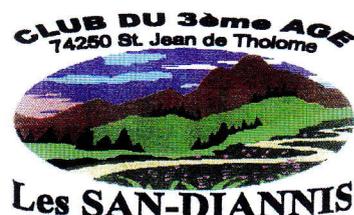
Quelques friandises, un bon moment à passer ensemble sont bien dans l'esprit de Noël.



## LES SAN DIANNIS



Encore cette année le Marché de Noël des San Diannis 2013 a remporté un grand succès dans la convivialité et la bonne humeur. Beaucoup de lots ont été remportés à la tombola du club. Tous les membres du comité et les adhérents remercient les visiteurs fidèles et aussi les



nouveaux d'avoir partagé avec eux cet événement et leur souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.

Venez nous rejoindre pour partager des moments agréables et conviviaux chaque premier lundi du mois salle de l'Alpestre à Saint-Jean de Tholome.

**La secrétaire**  
**J. Lachery**



## HAUT LES CŒURS - SOLHANDISEP

En 2013, Haut les Cœurs Solhandisep a poursuivi son action qui consiste à proposer aux personnes handicapées du canton de Saint-Jeoire et des communes de Peillonex, Marcellaz et Faucigny des sorties de loisirs en compagnie de bénévoles.

Pendant l'hiver, nos amis handicapés ont pu profiter de belles sorties de ski grâce à nos bénévoles skieurs, aux pilotes de tandem ski d'Annemasse Handisport et la station des Gets. Ils ont également apprécié les manifestations locales comme la montée du Handicap avec les Trailers du Môle, ainsi que les balades et restaurants de notre région.

Ils ont assisté à des concerts variés, de Bruce Springsteen à Nicoletta en passant par Bob Dylan et Peter Gabriel et ont pu visiter le centre de la voirie de Genève.

Ils sont aussi partis une semaine en vacances près de la mer dans un gîte de la région de Hyères.

Haut les Cœurs Solhandisep dit un grand merci aux fidèles bénévoles de Saint-Jean de Tholome pour leur gentillesse et leur disponibilité.

Si vous souhaitez avoir des renseignements, ou, pourquoi pas, rejoindre notre équipe, n'hésitez pas à nous contacter au **06 81 90 46 01**.

Pour voir d'autres belles photos de nos sorties ou découvrir notre programme, vous pouvez visiter notre site internet : <https://sites.google.com/site/solhandisep/>



## LE SOU DES ÉCOLES

Le Sou des Écoles de Saint-Jean de Tholome est une association rassemblant des parents bénévoles et dont le but est d'aider les classes à financer leurs projets pédagogiques.

Pour l'année scolaire 2013/2014, les enseignants ont prévu :

- des sorties diverses
- des sorties obligatoires : piscine (cycle II), sport de glisse (cycle III).

Afin de pouvoir réaliser ces différentes sorties, sans demander de participations financières aux familles (sorties + déplacements en bus), le Sou des Écoles organise différentes manifestations :

- Fête des Marrons : vente de cidre, marrons, beignets de pommes de terre, gâteaux, vin chaud, fleurs...
- Vente de calendriers
- Fête de Noël le 20 décembre : vente de gâteaux, crêpes, vin chaud, buvette, repas à emporter
- Vente de fleurs en mai

- Fête de fin d'année le 28 juin : repas, concours de pétanque, spectacle et jeux pour les enfants
- Vente de brioches de la Saint-Jean (jour de la messe de la Saint-Jean).

Ces différentes manifestations sont l'occasion de se retrouver parents, enseignants et enfants mais aussi de contribuer à la vie du village en favorisant les rencontres entre habitants.

Nous profitons de ce bulletin municipal pour vous informer qu'à la suite de l'assemblée générale, un nouveau bureau a été élu. Il est composé de M. Marquet Julien (président), Mme Pernaudat Vanessa (secrétaire), M. Bottéon Damien (secrétaire-adjoint), M. Cunisse Benoît (trésorier) et de M. Gestin Stevens (trésorier-adjoint)

Et nous voulons remercier toutes les personnes qui, par leur aide, nous permettent de réussir au mieux ces rencontres et nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

**L'équipe du Sou des Écoles**

## DON DU SANG

3 dates à retenir pour une collecte de sang, Salle de Motricité, à Saint-Jean de Tholome.

- **14 mars 2014**
- **25 juillet 2014**
- **31 octobre 2014**

organisées par l'Association des Donneurs de Sang « Amicale Claude Merveille ».





## INFOS PRATIQUES

### MAIRIE

Le Conseil Municipal se tient le premier lundi de chaque mois. Madame le Maire reçoit sur rendez-vous le jeudi et le samedi.

#### Heures d'ouverture de la Mairie :

- Mardi : 14h - 17h  
(ouverture administrative)
- Jeudi : 16h30 - 19h
- Samedi : 8h30 - 11h

Une permanence téléphonique est assurée tous les jours de 8h à 12h et de 13h30 à 17h (sauf les mercredis, jeudis et vendredis).

#### Adresse

Chef-lieu  
74250 Saint-Jean de Tholome  
Tél. 04 50 95 10 38  
Fax 04 50 95 14 46

#### Courriel :

mairie@stjeandetholome.fr

#### Site internet :

<http://www.stjeandetholome.fr>

### BIBLIOTHÈQUE

Heures d'ouverture : lundi de 16h30 à 18h - jeudi de 16h30 à 18h - samedi de 10h à 12h.

### ARCHITECTE-CONSEIL

Doit être consulté en mairie de Saint-Jeoire en Faucigny le 4<sup>e</sup> vendredi de chaque mois. Prendre rendez-vous auprès de M. Hoarau, secrétaire de Mairie de Saint-Jean de Tholome.

### ASSISTANTE SOCIALE

Reçoit le mardi matin et le vendredi matin, à Saint-Jeoire, immeuble « Les Tilleuls », avenue de la Tour de Fer (à côté du Centre de Vacances « Le Nid »).

Sur rendez-vous, tél. 04 50 35 35 90.

### ADMR DU MÔLE

73, place Germain Sommeiller  
74490 Saint-Jeoire (au 1<sup>er</sup> étage de la salle des fêtes, en face du Trésor Public) Tél./Fax 04 50 35 99 17

### CC4R - COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES 4 RIVIÈRES

Siège : Mairie - 74250 Marcellaz

Tél. 04 50 31 46 95

Fax 04 50 31 68 12

#### Site internet :

<http://www.cc4r.fr>

### INFORMATIONS EDF :

En cas de coupure d'électricité, vous pouvez téléphoner au numéro suivant : **810 333 074**, qui vous renseignera sur les causes et effets de la panne, ainsi que sur les délais quant au rétablissement du courant.

## DÉCHETTERIE (SITES DE ST JEOIRE ET FILLINGS)



### Article 5 : Quantité admissible de déchets

Toute quantité inférieure à 2 m<sup>3</sup> (0,5 m<sup>3</sup> pour les déchets dangereux) par voyage sera réceptionnée gratuitement.

Au-delà d'une quantité apportée supérieure à 2 m<sup>3</sup> (0,5 m<sup>3</sup> pour les déchets dangereux) par jour, le gardien pourra refuser l'accès à la déchetterie. Pour les professionnels, un bordereau signé par le gardien de la déchetterie et contresigné par l'utilisateur sera automatiquement délivré. La collectivité se réserve le droit d'interdire l'accès aux déchetteries en cas d'usage excessif.

### Article 6 : Horaires d'ouverture

Les heures d'ouverture des déchetteries sont affichées à l'entrée. L'accès du public est interdit en dehors des heures d'ouverture. Les déchetteries seront fermées tous les jours fériés.

### Article 7 : comportement et responsabilité des usagers

L'accès aux déchetteries et notamment les opérations de déversement des déchets dans les conteneurs ainsi que les manœuvres automobiles se font aux risques et périls des usagers. Les usagers sont dans l'obligation de :

- respecter les règles de circulation afin d'éviter tout incident et encombrement de la plateforme : suivre le sens de circulation, ne pas stationner longuement, etc.,
- déposer les déchets dans les conteneurs appropriés.

#### Fermée les jours fériés.

#### Horaires d'été, du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre

Lundi	Fermée	13h30-19h
Mardi	Fermée	13h30-19h
Mercredi	Fermée	13h30-19h
Jeudi	Fermée	13h30-19h
Vendredi	9h-12h	13h30-19h
Samedi	9h-12h30	13h30-19h
Dimanche	Fermée	Fermée

#### Horaires d'hiver, du 1<sup>er</sup> nov. au 31 mars

Lundi	Fermée	13h30-17h
Mardi	Fermée	13h30-17h
Mercredi	Fermée	13h30-17h
Jeudi	Fermée	Fermée
Vendredi	Fermée	13h30-17h
Samedi	9h-12h	13h30-17h
Dimanche	Fermée	Fermée

Pendant le temps de fermeture, le dépôt de déchets aux abords des déchetteries est rigoureusement interdit et passible de contravention régie par le Code Pénal.

## ÉTAT-CIVIL (DEPUIS LE 4 JUIN 2013)

### DÉCÈS

ALLAMAND	Adelphine, Marie-Louise épouse MOGEON	25/07/2013	LA TOUR
METRAL	Clément, Joseph	09/10/2013	LA TOUR
LHERMET	Maurice, Antoine	24/11/2013	AMBILLY
COCHET	Ernest	27/11/2013	CONTAMINE-SUR-ARVE

### NAISSANCES

MARQUET	Gabin	23/06/2013	CONTAMINE-SUR-ARVE
GUINGOIS	Timéo, Maxime	10/07/2013	CONTAMINE-SUR-ARVE
FRECAUT	Luke, Liam	27/07/2013	CONTAMINE-SUR-ARVE
JUILLARD	Jonas	17/08/2013	CONTAMINE-SUR-ARVE
NACHIN	Titouan, Jacques, Dominique	22/08/2013	CONTAMINE-SUR-ARVE
LACROIX	Paul	24/09/2013	CONTAMINE-SUR-ARVE
KUNTZ	Émilie	26/09/2013	CONTAMINE-SUR-ARVE
CHAFFARD	Damien, Guy, Régis	15/11/2013	CONTAMINE-SUR-ARVE
COSTA	Léna	15/11/2013	ST-JULIEN-EN-GENEVOIS

### MARIAGES

APERT	Catherine	10/08/2013
KUNTZ	Sébastien	
PRINETTI CASTELETTI	Emanuela Maria Elena	07/09/2013
BERKOVITS	Jean Michel	
LYAUTEY	Sandra	07/09/2013
GUENOT	Laurent, Georges; Louis	